

CLUBS PRESENTS : UMP Saint Nazaire - La Nantaise - La Chantenaysienne - le SNOS Saint Nazaire – la cambronnoise –AG la Montagne - AC Chapelain – USJA Carquefou – Atlantic Gym Saint Herblain– GRS Rezé - CS Montoir - Treillières GR – Saint Nazaire GR - Gymnastique Cercle de Saint Paul Gymnastique – Gymnastique Sud Estuaire – Nantes Gym - Enfants de Cholet – ACP Vihiers - Eveil Gymnastique S.V. - Angers Gymnastique – ASPC Gym Sport –Saumur Loire Alliance Gymnastique – Gym Club Suzerain La Persévérante le Mans – VSF la Ferté Bernard – US Laval – Laval Bourny Gym – Alternatives Gym Mayenne - Alcyons St Gilles – Salto Gym Roche Centre Vendée

CLUBS ABSENTS OU EXCUSES :- - AS Kevin Dupuis Gymnastique - Trampoline Club Nantais –Léo Lagrange – La Laetitia - Elan 2000 Gym Thouaré- GR Clissonnaise - la Stéphanoise –Nozay Ominisports Gymnastique - La Gymnastique des Montagnards - Gym Club les Touches - US Ancenis Gym - EHA - Gym avenir Pouance –ES Segré – Jeune France de Cholet –EA Tessoualle - Trélazé Gym Club – EG Trémentines – Saint Barthélémy Gym — L’AVENIR – ASEG _ GCMJ - C.O.C. Château du Loir - – Sablé Gymnastique – US Le Mans – Avant-garde du Mans –A.S.C.A. – US Fléchoise - JS Allonnes - EG Ecommeen – L’Envol de Sablé sur Sarthe - Etoile Parignéenne – Acro Sarthe - Gorrion Gym –Gymnastique Club Château Gontier – AS L’huissierie GR - Beauséjour les Sables - La Fontenaisienne –Espoir Gym Luçon Sud Vendée Littoral – GC Roche sur Yon – Gym Equilibre – Elan Mortagnais – ESM Challans - AG La Chataigneraie - Riez Océan GR – Gymnatlanticclub – Acro Voltige -

Luc LE ROY ouvre l'Assemblée Générale

Mesdames, Messieurs

Vous êtes aujourd’hui 30 clubs présents sur les 79 affiliés la saison dernière et vous disposez ainsi de 6 333 voix sur les 13 941 possibles

RAPPORT MORAL par Luc LE ROY en l’absence de la secrétaire Frédérique DROUIN

Du fait du contexte sanitaire, sur la saison gymnique 2020 2021, l’activité du Comité Régional en termes d’organisation des formations et des compétitions, s’est vue considérablement réduite.

Néanmoins l’activité des membres du bureau et du comité directeur, n’a pas cessé avec toujours l’espoir d’un retour à la normale en cours de saison. Nous le savons aujourd’hui, cela n’aura pas été possible.

Dates des réunions de bureau :

- 21 décembre 2020
- 12 février 2021
- 30 avril 2021
- 23 août 2021
- 1^{er} octobre 2021

et Comité Directeur :

- 5 novembre 2020
- 12 mars 2021
- 17 mai 2021
- 2 octobre 2021 (en présentiel)

Lors de l'AG Régionale du 28 novembre 2020, la promesse était faite aux présidents départementaux de tout mettre en œuvre pour proposer aux gymnastes des compétitions dans la mesure de ce qu'il serait possible d'entreprendre en fonction du contexte sanitaire.

À la suite du confinement du début de saison, lors de la réunion de bureau du 21 Décembre 2020 la réorganisation du calendrier compétitif, ainsi que le report de la date limite des engagements sont à l'ordre du jour. En parallèle une réflexion est menée en accord avec les présidents départementaux sur la rédaction du protocole sanitaire à faire respecter lors de ces compétitions.

Une réunion commune de la Commission Territorial et du bureau a eu lieu le lundi 22 Février de 18h30 à 20h30.

Différentes propositions ont été avancées pour tenter de dynamiser la reprise de l'activité et attirer de nouveaux licenciés vers notre discipline.

Il est nécessaire de rendre notre discipline plus visible dans les médias, sur les réseaux sociaux, lors d'événements locaux...

Les commissions internes du CR sont mises en place et votées à l'unanimité lors du CD du 12 Mars 2021. Leur activité aura été très réduite.

Pour certaines d'entre elles, la reprise est d'ores et déjà effective !

Quelques actions fortes en direction des clubs :

→ Aide financière

L'exercice bénéficiaire nous a permis d'apporter une aide financière aux clubs afin de faire progresser le niveau de la gymnastique dans notre région.

- Remboursement aux clubs de la part régionale de la licence compétitive soit 6.80€ x par nombre de licences souscrites pour chaque club.
Ce qui, au total, revient à verser $6.8 \times 4904 = 33347.2$ €. Ce remboursement a été effectué avant le 31/08 afin de l'imputer sur le résultat de l'exercice en cours.
- Plan de relance avec aide à la licence de 3€ par licence pour tous les clubs de la région.
- Financement des projets des commissions techniques ou administratives et donc par répercussion aide au développement des clubs.

Ces propositions sont soumises au vote et retenues à l'unanimité lors du CD du 17 Mai 2021.

→ Aide non financière

Sur la base des informations diffusées lors des Webinaires de la Fédération, tous les clubs, un par un, sont contactés par nos professionnels, pour être informés des aides auxquelles ils pouvaient possiblement prétendre.

Le Comité Régional s'est engagé, si besoin, à leur venir en aide pour réaliser certaines démarches.

Lors de la réunion de bureau du 30 Avril 2021 nous sommes informés qu'à partir du 9 Juin 2021 le couvre-feu recule à 23h et les salles d'entraînement rouvrent.

Les entraînements pouvaient donc reprendre avant les vacances scolaires d'été.

C'était une opportunité pour les clubs qui ont la possibilité de reprendre contact avec leurs licenciés avant les départs en vacances.

Deux évènements gymniques en PDL sur la saison 2020 2021 :

- ✚ Le championnat de France Elite GAM GAF au Vendéspace du 4 au 6 juin 2021 en Co-organisation avec le CD 85.

Une organisation à huis clos, sans de billetterie et autres ventes, qui remportera un vif succès du fait de la qualité des gymnastes présents qui pour certain.e.s jouaient leur place aux JO de Tokyo mais aussi du fait de la retransmission de l'évènement en continu sur les 2 journées.

- ✚ Le championnat de France de GA et aérobic, les 12 et 13 juin aux Ponts de Cé

Post 9/06 donc une jauge de 1500 personnes est autorisée, la compétition accueillera un public avec gratuité de l'accès.

Nous n'oublions pas que pour quelques gymnastes des PDL la saison ne s'est pas arrêtée, il s'agit bien sûr des gymnastes évoluant dans le haut niveau.

Je vous souhaite à tous une excellente saison.

La parole est donnée au Trésorier, Jean-Claude RAGOT :

Présentation du rapport financier – Pas de question

Mme Parent, (KPMG) présente ses tableaux d'évolution des finances

Votes des résolutions administratives et techniques :

1^{ère} résolution : l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport moral et d'activités du Comité Régional présenté par le secrétaire, approuve le compte-rendu. **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

2^{ème} résolution : l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs des copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion, pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication. **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

3^{ème} résolution : l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports de gestion présentés par le trésorier, des rapports des vérificateurs aux comptes de l'exercice clos le 31 août 2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumés dans ses rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de leur mandat pour l'exercice et décharge les vérificateurs aux comptes. **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

4^{ème} résolution : En application des dispositions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat positif 58 832.29 € de l'exercice de la saison 2020/2021 en report à nouveau - **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

5^{ème} résolution : En application des dispositions réglementaires et après avoir pris l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022, présenté par le trésorier. **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

6^{ème} résolution : En application des dispositions réglementaires et après avoir pris l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le montant de l'adhésion au Comité Régional à 45.00 € par Association pour la saison 2022/2023 - **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

7^{me} résolution : En application des dispositions réglementaires et après avoir pris l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le tarif de la part régionale de la licence au niveau actuel pour la saison 2022/2023 - **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Présentation du budget prévisionnel par : Jean-Claude RAGOT, Trésorier Régional (cf. diaporama)

BILAN et PROSPECTIVES DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT : Marie LA PERSONNE – Célia DIDIER –

Thierry DUBLE

Cf diaporamas en annexe

BILAN et PROSPECTIVES DES ACTIONS TECHNIQUES : Jocelyn HERSANT – Patricia GIRAL – Patrice

PINEAU – Fabrice CHEVALIER- René PERINI

Cf diaporamas en annexe

Vous trouverez en pièces jointes à ce compte rendu les différents diaporamas reprenant ces interventions.

ANNEXES